

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 29 septembre 2020

Délibération
n°119-2020
Point 1

Point 3.1 de l'ordre du jour Budget du niveau 1 aux niveaux 2 - 2021

EXPOSE DES MOTIFS :

La dotation du niveau 1 aux niveaux 2 est la deuxième étape de la procédure budgétaire. Cette phase a pour objet de répartir les moyens affectés à l'université entre le budget central, dédié aux fonctions transverses, et les entités de niveaux 2. Elle traduit concrètement les dispositions arrêtées par le Conseil d'administration du 23 juin 2020 à l'occasion du débat d'orientation budgétaire.

Concrètement, cette étape intermédiaire consiste à évaluer l'ensemble des ressources dont bénéficie l'établissement et d'en proposer la répartition entre les différentes missions de l'université.

Ainsi, cette seconde étape du processus de construction budgétaire 2021 met en exergue une augmentation de la dotation de l'Etat (due aux actions spécifiques) et une augmentation des ressources propres (1,5 M€). Intégration faite des ressources non encaissables, une augmentation des ressources globales est constatée pour (3,17 M€) par rapport à 2020.

En matière de dépenses, le soutien à la formation (hors entités spécifiques) et le soutien à la recherche et à la valorisation sont stables par rapport à 2020. Les crédits de masse salariale sont inscrits tenant compte des évolutions du GVT et des différentes mesures relevant de l'Etat (+ 3 M€).

Par ailleurs, la capacité d'autofinancement dégagée à ce stade du processus budgétaire permet d'envisager, cette année encore, dès le budget initial, de proposer des investissements sur les cœurs de métiers, formation et recherche, en lançant à nouveau des appels d'offres et investissements à hauteur de 600 k€.

Les recettes et les dépenses de fonctionnement prévues portent sur un montant identique de 402 621 130 €. Ainsi, à ce stade le résultat de fonctionnement est nul.

Le montant de l'amortissement net inscrit pour 7,2 M€, permettra le financement des dépenses d'investissement inscrites pour un montant de 7,2 M€.

BI 2021 : N1-N2

Depenses de fonctionnement (hors amort)	41 887 892
Depenses de personnel	320 333 238
Amortissements et provisions	40 400 000
TOTAL DEP FCT	402 621 130
Recettes FCT	369 421 130
Financements amortissements et reprises provisions	33 200 000
TOTAL REC FCT	402 621 130
RESULTAT	0
Eléments de CAF	7 200 000
Dep INV	7 200 000
Variation du fonds de roulement	0

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve l'ensemble des éléments ci-dessus décrits.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	27
Nombre de voix pour	25
Nombre de voix contre	2
Nombre d'abstentions	0

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 1^{er} octobre 2020

Le Directeur général des services par intérim



Christophe DE CASTELJAU

Allocation des moyens 2021

Lors de sa séance du Congrès du 23 juin 2020, le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg a débattu sur les orientations de l'établissement présentées dans la Lettre d'orientation budgétaire (LOB) pour l'année 2021.

La deuxième étape de la préparation du budget 2021 consiste à procéder à l'allocation de moyens aux composantes, services et directions opérationnelles en vue de réaliser les missions de l'établissement.

L'année 2021 sera marquée tout d'abord par les impacts de la crise sanitaire (moindres recettes, dépenses supplémentaires directes liées à la pandémie qui se poursuit) et par la mise en place de grands chantiers tels que la LPR et les ITI avec des financements spécifiques.

S'agissant des crédits récurrents, la dotation de fonctionnement de l'Etat évolue uniquement pour les financements spécifiques de la réussite étudiante et de la réforme des études de santé.

L'allocation des moyens récurrents est construite sur des ressources stables tenant compte de la hausse des dépenses récurrentes et obligatoires. Ainsi la construction du « budget du niveau 1 aux niveaux 2 » 2021 s'est attachée à conjuguer les engagements pris pour la réalisation des grandes missions de l'établissement dans la LOB 2021 et le respect de l'équilibre du compte de résultat atteint avec difficulté cette année.

L'engagement politique est de maintenir l'allocation des moyens pour les missions fondamentales de l'établissement et de mettre en œuvre une campagne d'emplois 2021 permettant de maintenir le potentiel enseignant et administratif. Toutefois cette stabilité des effectifs ne permet pas de compenser la hausse de la masse salariale par le seul effet du glissement vieillesse technicité (GVT). Pour maintenir les grands équilibres, il n'y a pas d'autre choix que de réduire de 5 % les dotations de la plupart des services centraux de l'université, dont certaines missions devront donc être revues en conséquence.

I. Le contexte de programmation des ressources pour 2021

La subvention pour charge de service public (SCSP)

La prévision de ressource la plus importante de l'établissement est reconduite en fonctionnement ainsi qu'en masse salariale, intégrant cependant les dotations pérennisées liées à la mise en œuvre de la loi ORE et de la mise en place de la réforme des études de santé.

La dotation inscrite au titre de la masse salariale a été ajustée à partir du socle notifié en janvier 2020 ; la dotation 2021 tient compte des variations d'effectifs. Les prévisions sont inscrites pour un montant global de 311,6 M€ dont 2,6 M€ au titre de la loi ORE et 1,7 M€ au titre de la réforme des études de santé.

Les moyens accordés au titre de l'orientation et la réussite des étudiants concernent différentes mesures :

- 1 436 k€ pour la création de places supplémentaires,
- 322 k€ au titre de l'investissement pédagogique,
- 835 k€ au titre des parcours personnalisés « Oui-si ».

Les moyens accordés au titre de la licence Sciences pour la santé correspondent à des ouvertures de places supplémentaires prévues dans la réforme mise en œuvre, financée par le ministère.

Les actions spécifiques sont prévues pour un montant de 1,6 M€ (masse salariale).

La prévision de la dotation de masse salariale (MS) s'élève ainsi pour l'année 2021 à un total de 313,2 M€.

La dotation de fonctionnement de l'Etat (hors MS) est reconduite pour un montant équivalent à celui de 2020, ajusté de la compensation des droits d'inscription perçue au titre des boursiers, notifiée en 2020. Elle est donc inscrite pour un montant de 29,5 M€ (hors actions spécifiques).

Les financements Etat pour actions spécifiques sont prévus pour un montant de 595 k€.

Le montant prévisionnel de la dotation Etat (SCSP) est ainsi prévu pour un total de **343,3 M€**.

Les ressources propres de l'établissement

Les ressources propres sont prévues pour un montant global de **17 M€**, en augmentation par rapport à la prévision faite en 2020 ; cette augmentation est due aux droits d'inscription (CVEC incluse), et aux autres subventions avec un financement Idex de 1,2 M€ pour le soutien aux investissements pédagogiques et de recherche.

Les droits d'inscription sont prévus pour un montant de 11,32 M€, soit une augmentation d'environ 0,36 M€ par rapport à la prévision 2020 ; l'augmentation majeure est liée à l'inscription de la CVEC dont la part de reversement à l'établissement a été calculée avec une base de 41 € et un surplus reversé par le CROUS de 17 € par étudiant.

Les autres produits sont prévus pour un montant de 3,7 M€ ; ils sont stables par rapport à l'année 2020.

Les recettes internes constituées des frais environnés et reversements d'AOT (autorisations d'occupation temporaire) sont prévues pour 9,1 M€ en augmentation de 1,6 M€ par rapport à 2020. Cette augmentation s'explique par l'application de frais de gestion liées aux formations par l'apprentissage à hauteur de 19 %.

Enfin, la neutralisation des amortissements et les reprises sur provisions sont inscrites pour 33,2 M€.

Au global les ressources prévisionnelles pour l'année 2021 s'élèvent ainsi à **402,6 M€**.

II L'allocation des moyens aux missions et aux services supports de l'établissement

Les ressources globales prévues pour 2021 ont permis d'allouer en crédits de fonctionnement les dotations de manière quasi identique à l'exercice précédent pour les missions de formation et de recherche.

Les soutiens complémentaires aux investissements des composantes et unités de recherche sont pour 2021 inscrits à part égale pour un total de 1,2 M€ dégagés sur des moyens Idex.

Les commentaires suivants portent sur les évolutions notables de ces dotations.

La formation

Le soutien à la formation s'accompagne de moyens accordés au titre des dotations « administratives et pédagogiques » et des dotations « heures complémentaires » destinées aux composantes de formation.

Les enveloppes de ces dotations sont stables par rapport à 2020, soit un total de dotation de 7 M€ au titre du fonctionnement administratif et pédagogique des composantes (dont 949 k€ pour l'entretien locatif), et 6,6 M€ au titre des droits de tirage au titre des heures complémentaires.

L'enveloppe pour les appels d'offre de la CFVU en investissement s'élève à 600 k€.

S'ajoutent à ces moyens récurrents, les moyens mis à disposition au titre de la loi « ORE » inscrits pour 2 593 k€ et ventilés de la manière suivante en masse salariale :

- 1 000 k€ au titre des emplois, pour la création de places supplémentaires (6 emplois à la Faculté des sciences du sport, 1 à la Faculté de psychologie et 1 à la Faculté des sciences économiques et de gestion),
- 1 028 k€ au titre de personnels contractuels recrutés dans le cadre des 3 volets de la loi ORE,
- 565 k€ au titre des heures complémentaires et du référentiel.

La vie étudiante

La contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC) a été inscrite pour un montant de 3 M€ sur la base de 52 000 étudiants en tenant compte d'un reversement du Crous de 58 € par étudiant (*cf. supra*). Les enveloppes budgétaires des services en charge de la vie étudiante, de l'action culturelle et de la gestion de la carte culture, ainsi que du service des sports et du service de de santé universitaire, ont été ajustées en fonction de la variation des effectifs. Une enveloppe de 881 k€ a été réservée en investissements en attente d'arbitrage de la commission sur les projets à venir.

Le soutien au projet de l'entrepreneuriat étudiant est maintenu à hauteur de 119 k€.

L'ensemble de la vie étudiante bénéficie pour 2021 d'une capacité de dépenses de 3,37 M€ contre 3,23 M€ en 2020.

Le soutien à la recherche

La dotation globale qui sera répartie par la Commission de la recherche s'élève à 5,2 M€ pour 2021.

Les enveloppes relatives aux contrats doctoraux sont reconduites à niveau équivalent à 2020 pour un montant de 11,8 M€.

Des soutiens aux investissements ont été inscrits à hauteur de 600 k€ en investissement.

La masse salariale

La lettre d'orientation budgétaire 2021 a rappelé les engagements pris antérieurement et poursuivis depuis lors, à savoir : l'accompagnement et la promotion des carrières de l'ensemble des personnels, le maintien du potentiel enseignant et le recrutement de personnels administratifs en lien avec les vacances de poste.

L'établissement restera prudent afin d'assurer la maîtrise de l'évolution de sa masse salariale et l'adéquation de ses sources de financement.

La campagne d'emplois 2021 doit permettre à l'université d'ajuster ses effectifs à la réalité des besoins et des ressources, ce qui nécessite de se questionner sur la nature et l'utilité de chacun des postes, dans un contexte financier consolidé mais incertain.

Le socle de la masse salariale a été complété des dernières mesures du protocole PPCR, applicables en 2021, et évaluées à 152 k€, ainsi que du glissement vieillesse technicité calculé à hauteur de 1 980 k€. Concernant ce dernier, il convient de préciser que son évolution reste toujours positive, ce qui implique un suivi rigoureux, son financement n'étant pas assuré à ce stade par notre ministère de tutelle et représente donc une charge supplémentaire à couvrir par l'établissement.

Les rémunérations prises en charge par l'établissement sont programmées pour un total de 296 M€.

La politique immobilière

La politique immobilière est dotée pour 2021 d'une allocation de moyens de 20,5 M€ enregistrant une hausse par rapport à 2020 de 0,3 M€.

Le programme de maintenance et d'entretien du bâti est inscrit pour un montant de 4,2 M€, une dotation en baisse par rapport à 2020 (4,5 M€) qui s'explique par la poursuite des opérations immobilières d'investissement inscrites au programme pluriannuel d'investissement (PPI) de l'établissement, permettant ainsi de rénover des structures, dont les dépenses étaient auparavant imputées sur la dotation de maintenance du bâti.

Additionnés au volet immobilier de la tranche 2021 du PPI, ce sont plus de 6,5 M€ qui sont consacrés aux bâtiments de l'université.

Les contrats d'entretiens périodiques bénéficient d'une augmentation d'enveloppe de 110 k€ qui atteint donc 2,56 M€. Cette augmentation s'explique par l'augmentation des surfaces (Studium et G2EI Descartes).

La dotation au titre des fluides est inscrite pour 10,1 M€ ; elle est revue à la hausse de 200 k€ ; en effet cette augmentation tient compte de l'évolution liées aux nouvelles surfaces intégrées en année pleine et aux prix accrus des nouveaux marchés de fluides entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2020 (augmentation notamment du prix de l'électricité).

Enfin des dotations de fonctionnement ont été inscrites à hauteur de 326 k€ pour financer les déménagements vers les bâtiments devant être livrés en 2021.

Budget 2021

PREVISIONS DE RESSOURCES DE NIVEAU 1

DOTATION GLOBALE ETAT	Execution 2018	Execution 2019	Budget 2020	Budget 2021
Dotation masse salariale	307 735 691	309 422 630	312 468 878	313 159 550
Masse salariale	305 880 854	308 283 860	310 968 878	311 586 050
Masse salariale (dont contrats doctoraux) - socle n-1	301 849 986			
EAP création d'emplois de l'année précédente	59 788			
Revalorisation point d'indice	147 652	303 715 731		
Compensation décharge MCF stagiaires	10 500		309 218 984	
Compensation APB	145 500			
Compensation indemnité CSG	1 003 608			
Compensation GVT allouée en 2018	1 669 498	1 669 498		
Compensations PPCR	385 557	1 090 676	1 059 428	
Loi ORE	608 765	1 807 955	690 466	
Réforme des études de santé - envel. effectifs étudiants				
Révision IFSE				
Mise en œuvre congé pour projet pédagogique				
Monétisation des congés, plan vélo				
Compensation PPCR				152 000
Loi ORE				284 006
Réforme des études de santé - envel. effectifs étudiants				1 133 333
Ajustements divers				-76 832
Actions spécifiques	1 854 837	1 138 770	1 500 000	1 573 500
Compensation décharges service d'enseignement IUF	127 264	114 144	124 000	115 000
Compensation PEDR IUF	110 625	96 375	111 000	90 000
Complément exceptionnel eng. pédag. pers. non ens.	102 000			
Financements complémentaires suite crise sanitaire				
Compensation indemnités CSG	200 693			
Retrait financement post doc	-17 315			
Prolongation contrat doctoral handicap		6 788		
PPCR MCF HC vers HEB	42 423			
Congés parentaux	22 397	16 897	15 000	13 500
Indemnités CNU	119 899	104 566	130 000	130 000
Dispositif apprentissage	99 031	0	120 000	120 000
Subvention Labo U MESRI	1 004 620	800 000	1 000 000	1 000 000
Loi ORE / Réforme Santé	43 200			105 000
Dotation de fonctionnement	30 262 380	30 033 994	30 026 760	30 111 740
Fonctionnement Sympa net et enveloppe négociée	28 811 785	28 830 442	26 706 510	26 725 167
Dot° Sympa nette + env négociée + action sociale	29 558 054	29 558 054	27 452 779	27 452 779
ABES Elsevier	-746 269	-727 612	-746 269	-727 612
Compensation des exonérations de droits d'inscription	2 943 036	2 741 255	2 765 000	2 791 606
Exonération droits d'inscription	2 575 580	2 741 564	2 570 000	2 634 687
Ajustement flux réels	165 984	-171 138		-18 181
Compensation de l'exonération de DI stagiaires INSPE	201 472	170 829	195 000	175 100
Réserve de précaution [21]	-2 105 275	-2 105 275		
Actions spécifiques	612 834	567 572	555 250	594 967
Concours ITRF	21 357	14 715	21 000	20 000
Crédits fonctionnement IUF	363 750	326 250	303 750	326 250
Remb. frais de déplacement CNU	99 672	92 879	100 000	100 000
URFIST	47 500	47 500	47 500	47 500
Bibliothèques ouvertes	13 555	19 228	16 000	34 217
Accompagnement étudiants handicapés	67 000	67 000	67 000	67 000
Total dotation Etat	337 998 071	339 456 624	342 495 638	343 271 290

Evolution de la mise en réserve

Montants notifiés

2016	2 105 275	(maintien de la réserve, dot° fonctt Sympa inscrite nette de la contr° aux cptes pbs)
2017	2 105 275	
2018	2 105 275	
2019	2 105 275	
2020 - 2021	2 105 275	

Budget 2021

PREVISIONS DE RESSOURCES DE NIVEAU 1

<i>RECETTES PROPRES</i>	Execution 2018	Execution 2019	Budget 2020	Budget 2021
Droits d'inscription	8 129 094	12 007 131	10 960 000	11 317 150
Droits de base d'inscription universitaires	6 506 491	6 832 800	6 900 000	7 072 500
Droits des extra communaires				
Droits des bibliothèques	1 143 375	1 222 832	1 210 000	1 240 250
CVEC	479 228	3 951 498	2 850 000	3 004 400
Autres produits	2 615 139	3 894 508	3 696 400	3 663 890
Refacturation de frais d'infrastructure	480 865	509 589	650 000	700 000
Locations de salles / Redevances sur distrib automatiques	202 051	179 266	250 000	250 000
Echanges, décharges services, MAD, ORV (subro & autres)	1 240 850	2 302 002	1 805 400	1 900 890
Ventes Cartes Pass Campus perdues	20 240	17 890	18 000	18 000
Produits du prélèvement partenaires extérieurs	666 261	759 683	848 000	670 000
Participation HUS à la documentation électronique		122 077	120 000	120 000
UHA Enquete insertion professionnelle	4 872	4 000	5 000	5 000
Autres Subventions	859 094	1 162 848	828 800	2 078 800
Collectivités territoriales	134 399	126 900	130 300	130 300
Subventions Collectivités Carte culture	65 599	61 000	61 500	61 500
Subventions Région Concert de rentrée	8 000	5 100	8 000	8 000
Subvention EMS Bourses	60 800	60 800	60 800	60 800
Etat : autres subventions	692 457	1 017 892	668 500	718 500
Preciput ANR	653 957	946 629	600 000	650 000
Subvention Médecine du travail		32 763	30 000	30 000
Subvention DRAC Carte culture	38 500	38 500	38 500	38 500
Autres Subventions	32 238	18 056	30 000	1 230 000
Financement Idex Appel d'offres				1 200 000
Participation divers partenaires Pass Campus	32 238	18 056	30 000	30 000
Total recettes propres	11 603 327	17 064 486	15 485 200	17 059 840
Recettes encaissables	349 601 398	356 521 110	357 980 838	360 331 130
Contribution aux frais environnés	5 794 974	6 454 164	7 465 000	9 090 000
Produits du prélèvement sur ress. propres hors recherche	2 113 266	2 480 748	2 345 000	4 100 000
Produits du prélèvement sur contrats de recherche	665 325	946 906	1 050 000	1 050 000
Retour des AOT au niveau central	547 611	481 500	550 000	420 000
Retour frais de gestion IDEX	2 468 772	2 545 010	3 520 000	3 520 000
Produits calculés	32 322 598	32 841 479	34 000 000	33 200 000
Neutralisation des amortissements immeubles affectés	32 322 598	32 841 479	34 000 000	33 200 000
Reprise sur provision passifs sociaux		0	0	
Recettes non encaissables	38 117 572	39 295 643	41 465 000	42 290 000
TOTAL RECETTES	387 718 970	395 816 753	399 445 838	402 621 130

Budget 2021

PREVISIONS DE DEPENSES DE NIVEAU 1

POSTES DE DEPENSES	Budget 2020			Total dotations 2020	Budget 2021			Total dotations 2021
	Fonctionnement	Personnel	Investissement		Fonctionnement	Personnel	Investissement	
Soutien à la Formation	5 950 953	9 389 578	1 300 000	16 640 531	5 884 467	10 042 540	1 300 000	17 227 007
Dotations composantes	5 675 953		1 300 000	6 975 953	5 700 467		1 300 000	7 000 467
<i>dont Entretien locatif des bâtiments Formation et Recherche</i>	915 086				934 601			
Heures d'enseignement								
Heures complémentaires		6 689 328		6 689 328		7 031 790		7 031 790
<i>Droits de tirage</i>		6 427 128				6 575 740		
<i>dont IUT HC</i>		1 283 860				1 283 860		
<i>HC Loi ORE</i>		262 200				409 700		
<i>HC L1 SPS</i>						46 350		
Référentiel		1 585 250		1 585 250		1 555 750		1 555 750
<i>Référentiel hors soutien ORE</i>		1 422 750				1 400 750		
<i>Référentiel loi ORE (invest pédag. + "oui-si")</i>		162 500				155 000		
Missions complémentaires	200 000	1 060 000		1 260 000	100 000	1 040 000		1 140 000
Fonctionnement entités spécifiques	50 000	0	0	50 000	49 000	300 000	0	349 000
<i>Formation continue</i>						300 000		
<i>Mission égalité des chances</i>						5 000		
<i>Charte qualité</i>						14 000		
<i>MSA</i>	50 000					30 000		
Fct DES et vacances scol centrale et PIX	25 000	55 000		80 000	35 000	115 000		150 000
Soutien à la Formation : Appel d'offres exceptionnels			300 000	300 000			600 000	600 000
Vie étudiante	1 205 800	1 132 400	884 600	3 222 800	1 245 300	1 161 120	965 200	3 371 620
Mission Vie étudiante	462 000	58 000		520 000	478 000	67 200		545 200
Mission Accueil des étudiants		80 000		80 000		80 000		80 000
Schéma directeur de la vie étudiante	30 000	70 000		100 000	30 000	70 000		100 000
Actions culturelles	53 000	25 000		78 000	53 000	27 520		80 520
Carte culture	225 000	100 000		325 000	233 100	100 000		333 100
Médecine préventive des étudiants	30 000	360 000	10 000	400 000	40 400	364 000	10 000	414 400
Service des sports	215 000	215 000	70 000	500 000	220 000	228 000	70 000	518 000
Investissements Vie étudiante sur CVEC			800 000	800 000			880 600	880 600
Accompagnement des Etudiants handicapés	10 000	90 400	4 600	105 000	10 000	90 400	4 600	105 000
Espace Avenir	110 000			110 000	110 000			110 000
Entreprenariat étudiant		119 000		119 000		119 000		119 000
Observatoire de l'insertion professionnelle	10 000	15 000		25 000	10 000	15 000		25 000
Bourses EMS	60 800			60 800	60 800			60 800
Diffusion de la culture et l'information scientifique	163 529	115 000	10 000	288 529	155 353	109 250	9 500	274 103
Diffusion des savoirs et des musées	133 529	35 000	10 000	178 529	126 853	33 250	9 500	169 603
<i>Politique et gestion des collections</i>	35 720			35 720	33 934			33 934
<i>Planétarium</i>	38 709			38 709	36 774			36 774
<i>Jardin des sciences</i>	59 100	35 000	10 000	104 100	56 145	33 250	9 500	98 895
Culture, sciences en société	30 000	80 000		110 000	28 500	76 000		104 500
Politique documentaire	3 381 002	200 000	32 900	3 613 902	3 211 619	200 000	32 900	3 444 519
Dotations de fonctionnement	3 930 369	200 000	32 900		3 749 079	200 000	32 900	
Dotations pour contribution BNU	183 000				183 000			
Dotations entretien locatif	13 902				7 152			
Dotations désolées vers l'ABES - licence ELSEVIER	-746 269				-727 612			
Relations internationales	333 879	0	0	333 879	322 627	0	0	322 627
Politique internationale (dont franco-allemand)	216 840				205 998			
MUI	15 000				14 250			
Maison du Japon : fonct. et entretien locatif	9 039				9 379			
Dotations GECT et fonct. Campus européen	93 000				93 000			

Budget 2021

PREVISIONS DE DEPENSES DE NIVEAU 1

POSTES DE DEPENSES	Budget 2020			Total dotations 2020	Budget 2021			Total dotations 2021
	Fonctionnement	Personnel	Investissement		Fonctionnement	Personnel	Investissement	
Soutien à la recherche et à la valorisation	6 214 869	11 879 300	400 000	18 494 169	6 306 381	11 877 100	200 000	18 383 481
Soutien à la Recherche	4 800 000		400 000	5 200 000	5 000 000		200 000	5 200 000
Contrats doctoraux	0	11 847 500	0	11 847 500	0	11 845 100	0	11 845 100
<i>Contrats doctoraux non fléchés et fléchés hors ENS X</i>		11 232 500				11 195 100		
<i>Contrats doctoraux ENS X (via conv° à/c rentrée 2017)</i>		615 000				650 000		
Entretien locatif des bâtiments Recherche	773 239	0	0	773 239	832 131	0	0	832 131
<i>Diverses entités</i>	93 239				125 131			
<i>IGBMC - CBI</i>	590 000				595 000			
<i>INSERM</i>	0							
<i>HUS</i>	36 000				36 000			
<i>CNRS</i>	54 000				76 000			
Soutien à la Valorisation de la Recherche	337 880	31 800	0	369 680	148 000	32 000	0	180 000
<i>Service de valorisation</i>	37 880	31 800			38 000	32 000		
<i>Ethologie</i>	300 000				110 000			
AS Crédits fonctionnement IUF	303 750			303 750	326 250			326 250
Soutien à la Recherche : Investissements	0	0	300 000	300 000	0	0	600 000	600 000
Masse salariale et politique sociale	2 392 440	293 418 157	7 100	295 817 697	2 312 934	296 419 723	7 100	298 739 757
Rémunérations personnels plafond 1 (postes nationaux)	460 000	281 274 157	0	281 734 157	390 000	284 052 664	0	284 442 664
<i>Agents titulaires et contractuels sur postes de titulaires</i>	460 000	278 454 157			390 000	281 420 664		
<i>GVT</i>		1 500 000				1 980 000		
<i>PPCR</i>		820 000				152 000		
<i>PCA / PA</i>		500 000				500 000		
<i>dont PEDR (PES)</i>		1 820 000				1 900 000		
<i>dont primes d'intéressement scientifique</i>		50 000				50 000		
<i>dont emplois loi ORE (création places supplémentaires)</i>		581 000				1 000 006		
<i>dont emplois réforme études de santé</i>						1 518 650		
Rémunérations personnels plafond 1 (décisions Etab)		12 033 000		12 033 000		12 059 859		12 059 859
<i>dont emplois loi ORE</i>						1 028 192		
<i>dont emplois L1 SPS</i>						240 000		
Rupture conventionnelle						200 000		200 000
FIPHFP	600 000			600 000	600 000			600 000
Paies à façon TG	175 000			175 000	183 000			183 000
Politique sociale	697 440			697 440	698 934			698 934
<i>Dotation et Infrastructure SPACS</i>	161 740				163 234			
<i>Participation aux dépenses d'actions sociale</i>	115 700				115 700			
<i>Restauration sociale</i>	420 000				420 000			
Recrutement des enseignants	50 000			50 000	50 000			50 000
Formation continue BIATSS et EC	380 000	76 000		456 000	361 000	72 200		433 200
Concours ITRF	15 000	20 000		35 000	15 000	20 000		35 000
Medecine du travail	15 000	15 000	7 100	37 100	15 000	15 000	7 100	37 100
Dépenses des services	4 757 612	502 099	948 150	6 207 861	4 523 178	493 555	947 400	5 964 133
Logistique administrative	1 640 000	15 000	15 000	1 670 000	1 573 600	14 250	14 250	1 602 100
<i>Services centraux</i>	1 172 000	15 000	15 000		1 140 000	14 250	14 250	
<i>Opérations déléguées - CNU</i>	120 000				100 000			
<i>Cotisations diverses</i>	250 000				237 500			
<i>Commissaires aux comptes</i>	60 000				60 000			
<i>Téléphonie</i>	38 000				36 100			
Subventions attribuées	300 000	0	0	300 000	300 000			300 000
<i>Fondation Unistra</i>	300 000				300 000			
Politique du numérique	2 538 112	331 199	933 150	3 802 461	2 384 053	331 200	933 150	3 648 403
<i>Dotation de fonctionnement</i>	2 120 599	58 000	515 750		1 981 098	58 000	515 750	
<i>Jouvence (dt SCD)</i>	20 000		187 000		20 000		187 000	
<i>PSTN/PAD/MAV</i>	106 350	5 000	230 400		106 350	5 000	230 400	
<i>OSIRIS</i>	291 163	268 199			276 605	268 200		
Pass Campus	85 500	66 500		152 000	81 225	63 175		144 400
Alumni	50 000			50 000	47 500			47 500
Communication	144 000	89 400		233 400	136 800	84 930		221 730

Budget 2021

PREVISIONS DE DEPENSES DE NIVEAU 1

POSTES DE DEPENSES	Budget 2020			Total dotations 2020	Budget 2021			Total dotations 2021
	Fonctionnement	Personnel	Investissement		Fonctionnement	Personnel	Investissement	
Politique immobilière	17 779 019	30 200	2 417 250	20 226 469	17 926 033	29 950	2 537 900	20 493 883
Fonctionnement DPI	85 000	5 000		90 000	80 750	4 750		85 500
Maintenance et entretien du bâti	2 055 000		2 412 250	4 467 250	1 698 500		2 532 900	4 231 400
Entretien locatif	2 454 331	0	0	2 454 331	2 566 582	0	0	2 566 582
<i>Contrats d'entretien et maintenance</i>	2 431 828				2 550 582			
<i>dont IUT</i>	193 666				193 666			
<i>Service de sports</i>	22 503				16 000			
Fluides	9 930 287	0	0	9 930 287	10 138 000	0	0	10 138 000
<i>dont IUT</i>	492 287				500 000			
Nettoyage (marché)	2 549 601	25 200		2 574 801	2 661 601	25 200		2 686 801
<i>dont IUT</i>	49 601	25 200			49 601	25 200		
Déménagements suite programme immobilier	225 800			225 800	325 800			325 800
<i>G2EI Descartes 2021</i>	0				100 000			
<i>Patio</i>	8 000				8 000			
<i>Studium Services des bib</i>	200 000				200 000			
<i>Studium Dali et SVU</i>	17 800				17 800			
Prévention Sécurité Environnement	329 000		5 000	334 000	312 300		5 000	317 300
Equipes IGH + sécurité	150 000			150 000	142 500			142 500
Total dépenses décaissables	42 179 104	316 666 734	6 600 000	365 445 838	41 887 892	320 333 238	7 200 000	369 421 130
Dépenses non décaissables	40 600 000	0	0	40 600 000	40 400 000	0	0	40 400 000
Provisions passifs sociaux	600 000				400 000			
Amortissements	40 000 000				40 000 000			
<i>amortissement et provisions nets</i>				<i>6 600 000</i>				<i>7 200 000</i>
Total général des dépenses	82 779 104	316 666 734	6 600 000	406 045 838	82 287 892	320 333 238	7 200 000	409 821 130
Total général des recettes	399 445 838		6 600 000	406 045 838	402 621 130		7 200 000	409 821 130
Variation du FR				0				0

	2020	2021
Depenses de fonctionnement (hors amort)	42 179 104	41 887 892
Depenses de personnel	316 666 734	320 333 238
Amortissements et provisions	40 600 000	40 400 000
TOTAL DEP FCT	399 445 838	402 621 130
Recettes FCT	365 445 838	369 421 130
Financements amortissements et reprises provisions	34 000 000	33 200 000
TOTAL REC FCT	399 445 838	402 621 130
RESULTAT	0	0
Eléments de CAF	6 600 000	7 200 000
Dep INV	6 600 000	7 200 000
Variation du fonds de roulement	0	0